



Concept cadre de la relève 3.1

Etat 18.05.2021

1. Contexte

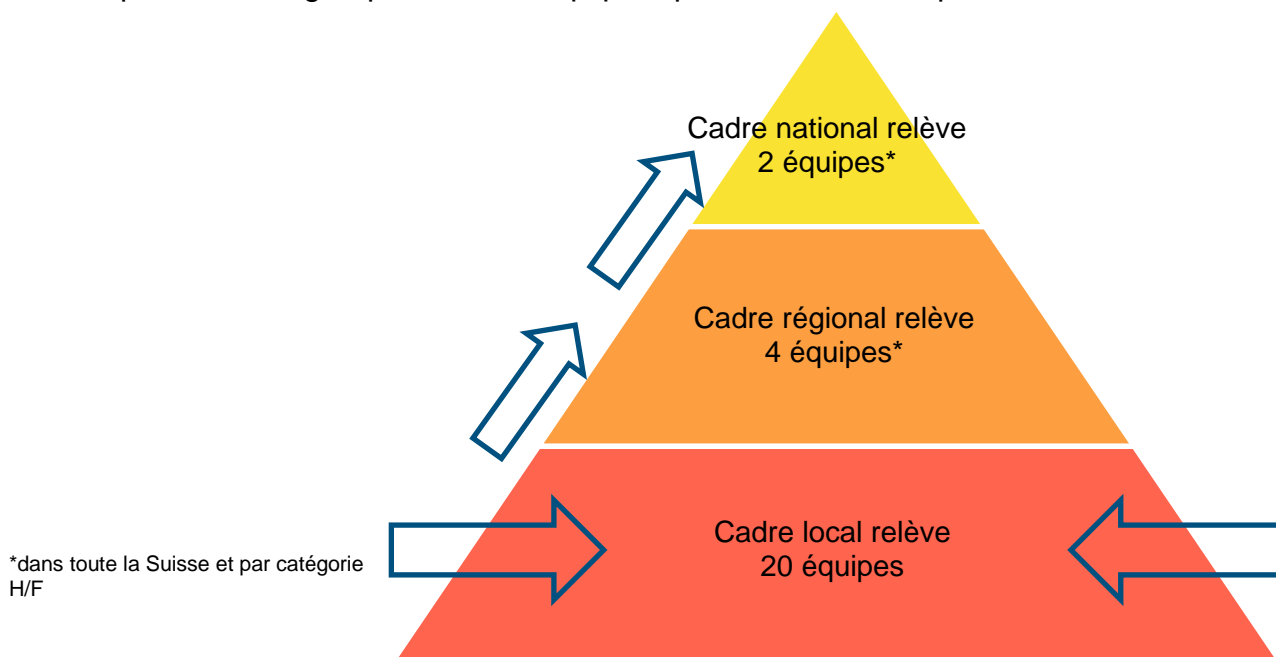
Lors de la saison 2018/2019, **SWISSCURLING** a créé le nouveau concept sportif FTEM, sur lequel est fondé le programme du cadre de la relève. Depuis, les différents contenus et volets sont remaniés en permanence.

2. Objectifs du programme du cadre pour les athlètes

- Formation de base complète à un niveau élevé
- Promotion ciblée d'un état d'esprit axé sur le sport d'élite
- Acquisition et promotion diversifiée des talents
- Mise en œuvre du concept sportif FTEM
- Succès sportif lors des CM de la relève
- Préparation optimale au passage à l'élite
- Succès durable

3. Echelons du cadre

Le nombre d'équipes indiqué correspond au nombre maximal d'équipes pouvant être admises dans chaque échelon. **SWISSCURLING** sélectionne les équipes en fonction des compétences acquises. L'objectif est de soutenir le plus d'équipes possible, mais un échelon peut aussi regrouper moins d'équipes que le nombre indiqué.



4. Généralités

Organisateur	Toutes les offres du cadre sont proposées et organisées par SWISSCURLING . Les entraîneurs, coaches et experts du programme du cadre de la relève sont sélectionnés et désignés par SWISSCURLING .
Sélection	Actuellement, seules des équipes entières peuvent être admises dans les différents échelons du cadre de la relève.
Entrée	L'entrée dans le programme du cadre de la relève se fait par le cadre local. Lorsque les résultats obtenus le permettent, il est possible d'être admis directement dans le cadre régional, ou dans le cadre national si l'équipe en question devient championne suisse.
Inscription	Les équipes actuelles du cadre reçoivent directement les formulaires nécessaires pour s'inscrire. Pour le cadre local, la documentation est envoyée aux centres juniors. Tous les documents sont disponibles sur le site Internet de SWISSCURLING (lien).
Candidature	Les équipes intéressées peuvent déposer une demande chaque saison. Le délai d'inscription est fixé à mars ou avril selon l'échelon concerné.
Décision de sélection	La Commission sportive de la relève décide de la sélection sur la base des critères énumérés ci-après. Pour les équipes du cadre local, la décision est prise d'entente avec le responsable du cadre local concerné. Selon l'échelon concerné, cette procédure a lieu en mars, avril ou mai et prend effet pour la saison à suivre.
Non-admission/ rétrogradation	L'appartenance à un échelon du cadre est limitée dans le temps. S'il est possible de passer du cadre national au cadre régional, on ne peut en revanche pas descendre du cadre régional au cadre local. Dans un tel cas ou dans le cas d'une non-admission, l'équipe est exclue du programme du cadre.
Commission sportive de la relève	La Commission sportive de la relève se compose du chef du sport de performance, de la cheffe de la relève, du chef de la formation et des coaches nationaux de la relève.

5. Sélection

La sélection dans et entre les échelons du cadre se fait sur la base de PISTE et tient compte d'équipes complètes.

Les critères sont les suivants:

- Performance actuelle (compétition, entraînement, tests)
- Esprit (motivation à la performance)
- Biographie de l'athlète (charge d'entraînement)
- Autres critères spécifiques à la discipline (tactique)

	Cadre local	Cadre régional	Cadre national
Envoi	Coaches des équipes de ligues B et C, centres, coaches J+S, responsable cadre local	Coaches d'équipes existantes, responsable cadre local	Coaches d'équipes existantes
Inscription	Secrétariat central SCA	Cheffe de la relève	Cheffe de la relève
Fin des inscriptions	30 avril	30 mars	30 mars
Admission après	Test de motricité sportive en mai	Entretien fin mars ou début avril	Entretien fin mars ou début avril
Comm. officielle	10 juin	10 juin	10 juin

6. Offre, objectif et investissement pour chaque échelon du cadre

6.1 Programme du cadre local	
Classification selon FTEM	F3
Echelons du cadre de la relève	L1-L3
Nombre d'équipes	20 équipes (de toute la Suisse, indépendamment de la catégorie H/F)
Durée de la saison sur la glace	De septembre à mars
Fin des inscriptions	30 avril
Critères de sélection	<p>Première admission dans le cadre</p> <ul style="list-style-type: none"> • Candidature • Test de motricité sportive en mai <p>Maintien dans le cadre</p> <ul style="list-style-type: none"> • Critères de sélection en p. 3 • Candidature • Test de motricité sportive en mai
Comm. officielle	Au plus tard le 10 juin
Limites d'âge	<p>Âge minimum: 12 ans</p> <p>Âge maximal pour une première admission: 16 ans</p>
Résultat minimum pour l'admission	Médaille aux championnats suisses de ligue C à l'issue de la saison écoulée
Durée max. d'appartenance	4 saisons
Structures d'entraînement	<ul style="list-style-type: none"> • Entraînement avec différents entraîneurs de SWISSCURLING • Soutien lors de l'entraînement d'été
Lieux d'entraînement	Centres d'entraînement régionaux de Lausanne, Berne, Baden et Saint-Gall
Soutien supplémentaire	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Talent Card Local</i> • Conseils ciblés de la part de sportifs d'élites et d'experts
Soutien financier SCA	Aucun
Tournois internat. (EJCT, CCT)	Pas possible
Coach responsable	Responsable du cadre local

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Formation de base de bonne qualité • Promotion d'un esprit orienté vers le sport de performance • Sélection des talents et organisation
------------------	---

6.1.1 Heures d'entraînement par année pour chaque athlète du cadre local

Événements organisés par **SWISSCURLING** dans le cadre local:

Événement	Durée / Horizon temps	Total h
Test de motricité sportive*	½ journée en mai	4 h
Événement d'été, y c. test cadre	1 jour en août	6 h
Entraînement sur la glace	1 jour en septembre/octobre	8 h
Entraînement sur la glace	1 jour en octobre/novembre	8 h
Entraînement sur la glace	1 jour en novembre/décembre	8 h
Entraînement sur la glace	1 jour en janvier	8 h
Entraînement sur la glace	1 jour en février/mars	8 h
Total		50 h

*décisif pour l'admission dans le cadre local

Sessions organisées par l'équipe:

Entraînement	Horizon temps	Total h/par semaine	Total h
Entraînement <i>off ice</i> *	Toute l'année / Principalement avril à septembre	3 h	100 h
Entraînement <i>on ice</i>	De sept. à mars (28 semaines)	6 h	168 h
Total			268 h

* l'entraînement *off ice* comprend la musculation, l'endurance, la souplesse, la rapidité ainsi que les capacités mentales et de coordination.

Minimum d'heures d'entraînement par année pour chaque athlète du cadre local

Sessions organisées par SWISSCURLING	50 h
Sessions organisées par l'équipe	240 h
Total	318 h

6.2 Programme du cadre régional	
Classification selon FTEM	F3/T1
Echelons du cadre de la relève	R1, R2
Nombre d'équipes	8 équipes (de toute la Suisse, quatre par catégorie H/F)
Durée de la saison sur la glace	De juin à mars
Fin des inscriptions	30 mars
Critères de sélection	<p>Première admission ou maintien dans le cadre régional</p> <ul style="list-style-type: none"> • A la première admission: recommandation du responsable du cadre local requise • Entretien de candidature avec la commission sportive • Critères de sélection en p. 3 • Nombre de saisons restantes dans la relève pour l'équipe
Comm. officielle	Au plus tard le 10 juin
Limite d'âge	Aucune
Résultat minimum pour l'admission	Médaille aux championnats suisses de ligue B à l'issue de la saison écoulée
Durée max. d'appartenance	3 saisons
Structures d'entraînement	<ul style="list-style-type: none"> • Entraînement avec différents entraîneurs de SWISSCURLING • Entraînement avec les coaches nationaux de la relève • Accompagnement lors de l'entraînement d'été
Lieux d'entraînement	Centre d'entraînement national de Bienne et centres d'entraînement régionaux de Lausanne, Berne, Baden et Saint-Gall
Soutien supplémentaire	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Talent Card Regional</i> • Psychologie sportive • Soutien des sportifs d'élites sous la forme d'un parrainage • Aide en matière de planification de carrière/solution scolaire

	<ul style="list-style-type: none"> • Médecine sportive/médecin de l'Association
Soutien financier SCA	1 ^{re} année CR: 1200.-, 2 ^e année CR: 1400.-, 3 ^e année CR: 1600.-
Tournois internat. (EJCT, CCT)	Swiss Cup: participation obligatoire EJCT: oui CCT: oui, sporadiquement
Coach responsable	Coach du cadre régional
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Accomplissement d'entraînements intensifs et de qualité • Professionnalisation de l'environnement de l'athlète • Compétitions à un haut niveau

6.2.1 Heures d'entraînement par année pour chaque athlète du cadre local

Événements organisés par **SWISSCURLING** dans le cadre régional:

Événement	Durée / Horizon temps	Total h
Week-end entraînement physique	2 jours en mai	20 h
Week-end entraînement <i>on ice</i>	2 jours en septembre	16 h
Semaine entraînement <i>on ice</i>	4 jours en octobre	32 h
Week-end entraînement <i>on ice</i>	2 jours en en février	16 h
Total		84 h

Sessions organisées par l'équipe:

Entraînement	Horizon temps	Total h/par semaine	Total h
Entraînement <i>off ice</i> *	Toute l'année / Principalement avril à septembre	5 h	170 h
Entraînement <i>on ice</i>	D'août à mars (32 semaines)	8 h	256 h
Total			426 h

* l'entraînement *off ice* comprend la musculation, l'endurance, la souplesse, la rapidité ainsi que les capacités mentales et de coordination.

Minimum d'heures d'entraînement par année pour chaque athlète du cadre régional

Sessions organisées par SWISSCURLING	84 h
Sessions organisées par l'équipe	426 h
Total	510 h

6.3 Programme du cadre national (fait partie du programme «Prometteurs» de la SCA)	
Classification selon FTEM	T1-T3
Echelon du cadre de la relève	N
Nombre d'équipes	4 équipes (de toute la Suisse, deux par catégorie H/F)
Durée de la saison sur la glace	De mai à mars
Fin des inscriptions	30 mars
Critères de sélection	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien de candidature avec la commission sportive • Critères de sélection en p. 3
Comm. officielle	Le 10 juin au plus tard
Limites d'âge	21 ans
Résultat minimum pour l'admission	Participation à la demi-finale des championnats suisses de la saison écoulée
Durée max. d'appartenance	Aucune
Structures d'entraînement	<ul style="list-style-type: none"> • Encadrement intensif par les coaches du cadre national de la relève • Entraînement avec différents entraîneurs de SWISSCURLING • Accompagnement lors de l'entraînement d'été
Lieux d'entraînement	Centre d'entraînement national de Bienne et centres d'entraînement régionaux de Lausanne, Berne, Baden et Saint-Gall
Soutien supplémentaire	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Talent Card National</i> • Droit gratuitement au contingent d'heures d'entraînement dans le NLZ et le RLZ • Mise en contact encadrement adéquat en psychologie sportive • Soutien des sportifs d'élites sous la forme d'un parrainage • Aide en matière de planification de carrière/solution scolaire • Médecine sportive/médecin de l'Association • Soutien lors du passage à l'élite

Soutien financier SCA	2000.-
Tournois internat. (EJCT, CCT)	Swiss Cup: si pas de CS de l'élite EJCT: Non CCT: Oui
Coach responsable	Coach national des juniors filles ou juniors
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">• Accomplissement d'entraînements intensifs et de qualité• Atteinte de l'élite internationale dans le domaine de la relève• Professionnalisation de l'environnement de l'athlète• Prise de contact avec le niveau de l'élite

6.3.1 Heures d'entraînement par année pour chaque athlète du cadre national

Événements organisés par **SWISSCURLING** dans le cadre national:

Événement	Durée / Horizon temps	Total h
Semaine entraînement physique	4 jours en mai	40 h
Manifestation d'endurance	1 jour	8 h
Week-end entraînement <i>on ice</i>	2 jours en août	16 h
Week-end entraînement <i>on ice</i>	2 jours en septembre	16 h
Semaine d'entraînement <i>on ice</i>	4 jours en octobre	40 h
Total		120 h

Sessions organisées par l'équipe:

Entraînement	Horizon temps	Total h/par semaine	Total h
Entraînement <i>off ice</i> *	Toute l'année / Principalement avril à septembre	6 h	210 h
Entraînement <i>on ice</i>	D'octobre à mars (24 semaines)	10 h	240 h
Total			450 h

* l'entraînement *off ice* comprend la musculation, l'endurance, la souplesse, la rapidité ainsi que les capacités mentales et de coordination.

Minimum d'heures d'entraînement par année pour chaque athlète du cadre national

Sessions organisées par SWISSCURLING	120 h
Sessions organisées par l'équipe	450 h
Total	570 h

6.4 Programme de l'équipe suisse (fait partie du programme «Prometteurs» de la SCA)	
Classification selon FTEM	T2/T3
Echelon du cadre de la relève	N
Nombre d'équipes	2 équipes (de toute la Suisse, une par catégorie H/F)
Durée de la saison sur la glace	De mai à mars
Fin des inscriptions	30 mars
Critères de sélection	<ul style="list-style-type: none"> • Titre de champions suisses • Entretien de candidature avec la commission sportive • Critères de sélection en p. 3
Comm. officielle	Le 10 juin au plus tard
Limite d'âge	21 ans
Résultat minimum pour l'admission	Titre de champions suisses
Durée max. d'appartenance	Aucune
Structures d'entraînement	<ul style="list-style-type: none"> • Encadrement intensif par les coaches du cadre national de la relève • Entraînement avec différents entraîneurs de SWISSCURLING • Accompagnement lors de l'entraînement d'été • Camp d'entraînement au Canada • Préparation aux CM
Lieux d'entraînement	Centre d'entraînement national de Bienne et centres d'entraînement régionaux de Lausanne, Berne, Baden et Saint-Gall
Soutien supplémentaire	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Talent Card National</i> • Droit gratuitement au contingent d'heures d'entraînement dans le NLZ et le RLZ • Soutien des sportifs d'élites sous la forme d'un parrainage • Aide en matière de planification de carrière • Médecine sportive/médecin de l'Association • Test de performance

	<ul style="list-style-type: none">• Soutien lors du passage à l'élite
Soutien financier SCA	7000.-
Tournoi internat. (EJCT, CCT)	EJCT: Non CCT: Oui
Coach responsable	Coach national des juniors filles ou juniors
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">• Accomplissement d'entraînements intensifs et de qualité• Atteinte de l'élite internationale dans le domaine de la relève• Professionnalisation de l'environnement de l'athlète• Prise de contact avec le niveau de l'élite

6.4.1 Heures d'entraînement par année pour chaque athlète du cadre national

Événements organisés par **SWISSCURLING** dans le cadre national:

Événement	Durée / Horizon temps	Total h
Semaine entraînement physique	4 jours en mai	40 h
Événement d'endurance	1 journée	8 h
Week-end entraînement <i>on ice</i>	2 jours en août	16 h
Week-end entraînement <i>on ice</i>	2 jours en septembre	16 h
Semaine entraînement <i>on ice</i>	4 jours en octobre	40 h
Camp d'entraînement au Canada	2 semaines en novembre	90 h
Préparation aux CM	1 semaine en février	16 h
Total		226 h

Sessions organisées par l'équipe:

Entraînement	Horizon temps	Total h/par semaine	Total h
Entraînement <i>off ice</i> *	Toute l'année / Principalement avril à septembre	6 h	210 h
Entraînement <i>on ice</i>	D'octobre à mars (24 semaines)	10 h	240 h
Total			450 h

* l'entraînement *off ice* comprend la musculation, l'endurance, la souplesse, la rapidité ainsi que les capacités mentales et de coordination.

Minimum d'heures d'entraînement par année pour chaque athlète de l'équipe nationale:

Sessions organisées par SWISSCURLING	226 h
Sessions organisées par l'équipe	450 h
Total	676 h

7. Dispositions concernant la promotion d'athlètes ayant la nationalité suisse

Le point C2, c (v) du Règlement de compétition de la relève contient les dispositions suivantes:

«Sont autorisés à jouer tous les athlètes de la relève titulaires d'une member card de **SWISSCURLING**. Si un championnat ou un éliminatoire donne lieu à un championnat international, les athlètes de la relève doivent être autorisés à disputer également ce championnat international s'ils veulent pouvoir jouer.»

Dans les *Rules of Curling* (d'octobre 2020), on trouve sous ELIGIBILITY:

1. «*Athletes are a national of the country they are representing – their residence can be anywhere.*»

Les athlètes ont la nationalité du pas qu'ils représentent, où que soit leur domicile.
or/ou

2. «*Athletes are a resident of the country they are representing for a period of at least two consecutive years immediately prior to the start of the competition.*»

Les athlètes ont leur domicile dans le pays qu'ils représentent depuis au moins deux ans consécutifs immédiatement avant le début de la compétition.

Il s'ensuit les réglementations suivantes pour la promotion dans les différents échelons du cadre de **SWISSCURLING**:

- Pour une admission dans le cadre local de **SWISSCURLING**, l'athlète ne doit pas impérativement être citoyen suisse ou résider en Suisse.
- Pour une admission dans le cadre régional ou le cadre national de **SWISSCURLING**, l'athlète doit disposer de la nationalité suisse ou avoir vécu en Suisse depuis au moins deux ans consécutifs au 1^{er} mai de l'année de l'inscription. L'athlète doit fournir les justificatifs nécessaires.